

Belfort, le 19 mars 2025

La Vice-Présidente
Direction Eau et Environnement
Affaire suivie par : Marguerite CARREZ
Tél. : 03 84 54 56 06
mcarrez@grandbelfort.fr
MLF/AB/MC/DY/2025- 9

Monsieur Damien MESLOT
Maire
MAIRIE
1 Place d'Armes
90020 BELFORT

Objet : Lancement de l'Atlas de la biodiversité intercommunal

Monsieur le Maire,

J'ai le plaisir de vous informer du lancement de « l'Atlas de la biodiversité intercommunal » que Grand Belfort Communauté d'Agglomération a initié.

La réalisation de cet Atlas de la biodiversité va consister à étudier pendant les deux ans à venir, la faune, la flore et les milieux des communes à l'ouest de GBCA. Cette démarche permettra de davantage connaître la richesse de la biodiversité de notre territoire afin de mieux la protéger, et de diffuser cette connaissance auprès des citoyens et des forces vives locales, grâce à la création de visuels synthétiques (affiches, cartographie, livrets, etc).

Prochainement, les partenaires d'étude⁵ desquels nous nous sommes adjoint les compétences réaliseront des inventaires faune-flore sur votre commune. Par exemple, cela peut prendre la forme d'un comptage des chauves-souris qui entrent et sortent du campanile de l'église, ou des poissons qu'on retrouve dans le cours d'eau de votre commune. Je vous saurai gré du bon accueil que vous pourrez leur réserver.

Vous pouvez également impliquer davantage vos administrés dans cette démarche, par exemple en accueillant un inventaire participatif, ou une conférence thématique sur votre territoire. Vous pouvez vous rapprocher de mes services si vous souhaitez qu'ils organisent ces manifestations auprès de vous.

Mes services et moi-même restons à votre disposition pour tout renseignement (service.environnement@grandbelfort.fr).

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Marie-Laure FRIEZ
Vice-présidente chargée de l'écologie
et du développement durable



⁵ Le Conservatoire des espaces naturels, le Conservatoire botanique national de Franche Comté, la Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères de Franche Comté, la Ligue de protection des oiseaux, l'Agence régionale de la biodiversité, la Fédération départementale de pêche.